



aviron ergo-aviron

Préambule

Le programme UNSS de l'activité aviron s'inscrit dans une dynamique de développement des activités de pleine nature. Il doit permettre aux associations sportives une pratique adaptée à leurs besoins.

Orientations générales

Afin de promouvoir une discipline hivernale une épreuve sur « ergo-aviron » est mise en place.

L'aviron est une activité nécessitant une technique précise, un développement des qualités foncières, une adaptation à l'environnement. L'esprit d'équipe est une valeur particulièrement recherchée.

L'ergo-aviron est utilisé pour évaluer les performances des rameurs olympiques, mais il permet également un exercice sûr, doux et facile pour des débutants ou des élèves plus confirmés.

Organisation générale

A/ Pôle développement

Une volonté locale de concrétiser par convention les relations « A.S.-Club » et l'organisation de rencontres adaptées, se déroulant pendant l'année scolaire sans finalité nationale, doivent favoriser l'inscription de l'aviron au programme des associations sportives.

Le « Challenge du Jeune Rameur », mis en place dans certaines académies, est un vecteur important du développement. L'UNSS, la FFSA, avec la MAIF, souhaitent que soient proposées, régulièrement dans l'année, des animations sportives adaptées aux jeunes des catégories benjamin et minime, dans un but de découverte, de formation et de fidélisation.

B/ Pôle compétition

Les benjamins sont autorisés jusqu'au niveau académique.

Chaque équipe doit fournir 1 Jeune Officiel obligatoirement jusqu'au niveau académique.



Championnat de France UNSS Équipe d'Établissement

Conditions de participation

Les rameurs inscrits dans un pôle France ou pôle Espoir ne peuvent pas participer.

	COLLÈGES	LYCÉES
LICENCIÉ(E)S / AUTORISÉ(E)S	BF – MF – CF / BG – MG – CG	CF – JF / CG – JG
COMPOSITION DES ÉQUIPES	10 ou 15 compétiteurs dans 1 championnat Yolette (Code FFSA) B3, M1, M2, C1 Mixité non autorisée dans UN bateau mais autorisée dans UNE équipe	8 à 15 compétiteurs dans 1 championnat Quatre de Couple (barré ou non, ou yolette) C1, C2, J1, J2 Mixité non autorisée dans UN bateau mais autorisée dans UNE équipe
JEUNE OFFICIEL	1 Jeune Officiel par académie (en priorité le meilleur des équipes qualifiées) Niveau académique minimum (pastille jaune) Il peut être d'une autre association sportive de l'académie Il ne peut pas être compétiteur En cas d'absence, le service régional concerné devra s'acquitter du montant des frais de son remplacement	
RÈGLEMENT	FFSA	
FORMULE DE COMPÉTITION	Courses en ligne de 1000 m Courses éliminatoires – repêchages – 1/2 finales et finales	
MODALITÉS DE QUALIFICATION	Niveau académique	
NOMBRE D'ÉQUIPES	26 maximum	26 maximum
TITRES DÉCERNÉS	Champion de France UNSS collèges	Champion de France UNSS lycées

Coupe de France UNSS d'Ergo-aviron

	COLLÈGES	LYCÉES
LICENCIÉ(E)S / AUTORISÉ(E)S	BF – MF – CF / BG – MG – CG	CF – JF / CG – JG
COMPOSITION DES ÉQUIPES	4 ou 8 compétiteurs dans 1 compétition nationale B3, M1, M2, C1 Mixité non autorisée dans UN équipage mais autorisée dans UNE équipe	4 ou 8 compétiteurs dans 1 compétition nationale C1, C2, J1, J2 Mixité non autorisée dans UN équipage mais autorisée dans UNE équipe
RÈGLEMENT	UNSS	
FORMULE DE COMPÉTITION	Courses en ligne de 1000 m / 4 compétiteurs en relais	
MODALITÉS DE QUALIFICATION	Nationale	
TITRES DÉCERNÉS	Vainqueur de la coupe de France UNSS collèges	Vainqueur de la coupe de France UNSS lycées

C/ Pôle responsabilisation

Se référer au livret « Je suis Jeune Officiel en aviron », disponible sur le site de l'UNSS nationale.

La formation doit avoir pour objectif de préparer des jeunes officiels capables d'assumer l'ensemble des rôles inhérents à l'environnement d'une compétition d'aviron.

Rigueur, précision et souci permanent de la sécurité sont des qualités essentielles dans l'accomplissement des diverses tâches.

Niveau national

RÔLE	COMPÉTENCES ET SAVOIR-FAIRE
Commission de Contrôle	<p>Sur le ponton d'embarquement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - vérifier la conformité des bateaux : boule, chaussures fixées par des lanières de sécurité, présence du n° de couloir, absence de matériel de transmission - vérifier la tenue des rameurs - vérifier la composition de l'équipe : nom, catégorie d'âge - interdire l'embarquement pour l'entraînement - contrôler le poids des barreaux - intervenir sur instruction du Président de Jury
Aligneur	<p>Sur la berge au départ :</p> <ul style="list-style-type: none"> - aligner les étraves sur la ligne de départ
Starter	<p>En amont du départ sur une tour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - organiser le départ - procéder au départ des équipes suivant les commandements spécifiques - avoir un drapeau rouge et une cloche - en cas de faux départ, signalé par le juge au départ, arrêter la course
Juge au Départ	<p>Sur la berge :</p> <ul style="list-style-type: none"> - vérifier l'alignement des étraves de bateaux - décider de la validité du départ et attribuer les faux départs <p>Avoir un drapeau rouge et un drapeau blanc</p>
Arbitre de Parcours	<p>Au nombre de 4 sur un bateau moteur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - juger de la régularité du parcours : gêne d'un équipage - vérifier l'intervention de l'équipe de secours en cas de chavirage - arrêter la course si un incident peut nuire au résultat de l'épreuve (suivant les instructions du code) - prendre les mesures appropriées pour éviter tout incident - valider l'épreuve avec un signal par un drapeau blanc après l'arrivée - recevoir la réclamation éventuelle d'un équipage - surveiller le plan d'eau pendant la remontée au départ <p>Avoir un drapeau blanc, un drapeau rouge, une cloche</p>
Juge à l'Arrivée	<p>Procéder au classement des équipes</p> <p>Valider le chronométrage</p>
Chronomètreur	<p>Chronométrer le temps de passage et le temps final de chaque équipage</p>
Protocole de Certification	<p>NIVEAU DÉPARTEMENTAL</p> <p>Le JO doit être en possession de son passeport Certification par l'enseignant référant « aviron » Arbitrage effectif de trois compétitions minimum au niveau départemental ou participation à une session de formation S'il est certifié, le JO reçoit la carte de JO avec la pastille bleue</p> <p>NIVEAU ACADÉMIQUE</p> <p>Le JO doit être en possession de son passeport et de sa carte avec la pastille bleue Certification à l'occasion des championnats d'académie La commission mixte régionale peut mettre en place un questionnaire complémentaire en cas de besoin La certification est accordée soit directement par un enseignant reconnu par la commission régionale d'arbitrage, soit en présence de son représentant Les JO opèrent au niveau académique sous la responsabilité et le contrôle du jury d'organisation, à partir des compétences acquises et reconnues lors de tests simples passés avant la régata S'il est certifié, le JO reçoit la pastille jaune sur sa carte</p> <p>NIVEAU NATIONAL</p> <p>Le JO doit être en possession de son passeport et de sa carte avec la pastille jaune Lors du Championnat de France, la commission d'arbitrage (un membre du corps arbitral FFSA et un membre UNSS de la CMN) met les jeunes officiels en situation après avoir préalablement procédé à une vérification des compétences et, si nécessaire, à une mise à niveau (épreuves de contrôles, tests...) S'il est certifié, le JO reçoit la pastille rouge sur sa carte</p>

